

Union Locale des Retraités CFDT du Nord Isère - Maison des Syndicats - Parc du Vellein -  
Avenue du Driève - 38090 VILLEFONTAINE  
N° 28 : Octobre 2021

## SOMMAIRE

- Edito par Jean-Pierre THOMAS, Secrétaire
- L'Assemblée Générale de notre ULR-NI
- Deux dons effectués par notre ULR-NI
- Courriers à nos deux Députées par Jean-Pierre THOMAS
- Appel à toutes et tous et à chacune et chacun
- La Commission Santé de notre ULR-NI
- Informations MSAP

## EDITO

Chacune et chacun d'entre nous peut constater que la pandémie recule ces dernières semaines de façon significative. Ce recul tant attendu permet à nos différentes structures syndicales de reprendre une activité quasi normale et de pouvoir enfin tenir nos réunions en présentiel dans le respect des gestes barrières.

Ainsi, notre Assemblée Générale va pouvoir se dérouler le jeudi 18 novembre prochain (voir article dans ce même journal).

Pour mémoire, notre dernière AG a eu lieu le 4 avril 2019.

Les différentes Unions Locales de Retraités de notre département tiennent progressivement leurs AG depuis fin septembre dernier, ou vont les tenir prochainement. Le plus important est bien évidemment de rencontrer les adhérentes et adhérents après cette période où les contacts ont été limités de par la crise sanitaire.

C'est collectivement, par notre syndicalisme d'adhérents que nous devons faire entendre



notre voix, que l'on soit salarié ou retraité, jeune ou moins jeune. Les nouvelles règles d'indemnisation du chômage, l'abandon de la loi grand âge, la flambée des prix liés à la consommation énergétique, le dérèglement climatique, sont autant de facteurs d'inquiétude et de mécontentement pour l'ensemble de la population.

Enfin, face à la montée du populisme le plus primaire, l'engagement syndical et la mise en avant de ses valeurs est une des réponses que nous pouvons (et devons) apporter.

## L'ASSEMBLEE GENERALE de notre ULR-NI



Le jeudi 18 novembre 2021

Accueil à partir de 9h00 salle Coignard à Villefontaine (située sur le parking du Théâtre du Vellein).

Comme vous le savez notre Assemblée Générale prévue initialement le 2 avril 2020 n'a pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire et du confinement.

Le Conseil ULR a préféré que la situation soit moins dégradée pour organiser cette AG à l'automne 2021.

La convocation vous parviendra ultérieurement avec tous les détails concernant son déroulement.

Vous serez informés des dispositions que nous aurons à prendre (gestes barrières, pass sanitaire...) en fonction de la situation à la date de l'AG et des directives émanant de la mairie de Villefontaine, la salle Coignard étant une salle gérée par la municipalité.

Notre AG se déroulera le matin uniquement et sera précédée d'une AG extraordinaire pour modifications de nos statuts.

Le choix a été fait pour cette année de ne pas tenir l'AG sur une journée entière (ce que nous regrettons) car il aurait été trop hasardeux d'élaborer à l'avance une après midi thématique avec des intervenants extérieurs compte tenu de la période que nous traversons. C'est pour cette raison que nous nous limiterons aux aspects statutaires d'une Assemblée Générale.

Cette AG se terminera avec un apéritif convivial tout en souhaitant que nous puissions en 2022 revenir à une situation normale.



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



## DONS

### L' ULR CFDT NORD ISERE SOLIDAIRE AVEC LES VICTIMES DE LA CRISE SANITAIRE



Lors d'une réunion du Conseil ULR, en visioconférence au tout début de l'année 2021, nous avons fait le constat que le budget 2020 n'avait pas été utilisé en raison du confinement et de la crise sanitaire. L'annulation de notre AG prévue en avril 2020, ainsi que l'absence de frais liés habituellement à notre fonctionnement, nous ont amenés à réfléchir quant à l'emploi que nous pourrions faire de ces sommes inutilisées.

Il est apparu que la crise sanitaire a touché plus particulièrement les familles en situation précaire et les jeunes, notamment les étudiants privés de jobs d'appoint durant cette période.

Le Conseil a alors décidé, en accord avec les principes de solidarité et d'humanisme prônés par notre syndicat, de venir en aide à des associations de préférence locales et agissant en direction des populations concernées.

Après débats et recherches, il a été décidé de faire 2 dons exceptionnels de 750 euros chacun :

- le premier don à l' AFSI (Aide aux Familles en Situation Incertaine) dont le siège est à Villefontaine. (chèque adressé le 29 avril 2021)

- Le deuxième don a été adressé à une association étudiante partenaire du pacte du pouvoir de vivre , INTERASSO, située sur le campus de Grenoble. (chèque adressé le 30 avril 2021)

Nous insistons quant au caractère factuel et exceptionnel de cette démarche motivée par une situation inédite et visant à venir en aide à des personnes en détresse.



## COURRIERS AUX DEPUTEES DU NORD-ISERE

Suite à l'abandon par le gouvernement de la loi grand âge, nous avons contacté Madame Meynier-Millefert députée de la 10ème circonscription de l'Isère, ainsi que Mme Motin députée de la 6ème circonscription, afin d'exprimer notre mécontentement et notre amertume devant ce recul inadmissible.

La CFDT Retraités a rappelé l'impérieuse nécessité d'une loi prenant en compte les évolutions de l'habitat des personnes très âgées ou en perte d'autonomie, la nécessaire réforme des restes à charge en établissement comme à domicile, ainsi qu'à une nouvelle organisation de l'accompagnement à domicile et une réforme du système d'aide à l'adaptation des logements.

Une loi doit accompagner le vieillissement de la population. Cette réforme ne doit pas être considérée comme un coût, mais comme un investissement en réponse aux besoins.



La CFDT Retraités continuera par ailleurs à revendiquer les centaines de milliers d'emplois qui sont et doivent être au rendez vous de cette réforme.

---

## APPEL AUX BONNES VOLONTES



Votre Conseil de l'Union Locale des Retraités CFDT du Nord-Isère a un besoin impérieux de renouvellement. Venez le rejoindre dans la joie et la bonne humeur ! **Quelques heures par an suffisent** (4 à 5 réunions). Ensemble, continuons à défendre nos intérêts, tout en restant solidaires des salariés et des jeunes générations !

## COMMISSION SANTE DE NOTRE ULR-NI

Après la réalisation d'un [livret sur les EHPAD et Résidences Séniors\\*](#) en 2019-mars 2020 qui nous a demandé un gros travail, nous avons eu le plaisir de nous retrouver «en présentiel» en juin dernier. Avec la Commission Social-Santé de l'UTR de l'Isère, à laquelle nous participons, nous sommes particulièrement intéressés par la loi Grand Age, malgré les retards pris par les législateurs.

Nous allons étudier le Rapport Broussy et en particulier les orientations et propositions concrètes pour améliorer la vie dans les EHPADs et envisager des solutions intermédiaires de résidences (EHPAD -

plateforme). Ce rapport devrait inspirer le contenu de la loi Grand Age.

La CFDT Retraités au plan national se mobilise sur les CVS (Conseils de Vie Sociale) dans les EHPADs, pour réfléchir à un réel et meilleur fonctionnement. Nous renouvelons notre appel aux personnes qui ont un parent en EHPAD.

Danielle Desprez

\*le livret vous a été envoyé mais si vous en voulez un exemplaire, n'hésitez pas à nous le dire.



## LES MAISONS de SERVICES AU PUBLIC : MSAP

Il faut partir d'un constat : les services publics et administrations ferment les uns après les autres, renvoyant les usagers vers les centres d'appels et/ou les services numériques. D'où des difficultés insurmontables pour les plus âgés, les gens qui n'ont pas d'ordinateur ou ne savent pas bien s'en servir.

Pour répondre aux besoins de ces populations ont été créées sur tout le territoire des Maisons de Services au Public, qui articulent présence humaine et outils numériques.

Nous vous communiquons ci-dessous les coordonnées des trois MSAP présentes sur notre secteur :

**Maison de services au public** Balcons du Dauphiné Secteur de Morestel - 574 rue Paul Claudel - 38510 MORESTEL – 04.74.80.39.33  
Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h et 13h30 - 17h

**Maison de services au public** Balmes Dauphinoises 3553 Route de Chamont - 38890 SAINT-CHEF - 04.74.90.39.10  
Du lundi au jeudi : 9h - 12h et 13h30 – 17h et le vendredi : 9h - 12h

**Maison de services au public** Villefontaine Quartier St Bonnet - 8 Place Jean Jaurès - 38090 VILLEFONTAINE - 04.37.05.03.69 - villefontaine@pimms.org  
Lundi : 13h30 à 17h15 - Du Mardi au Jeudi de : 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15 - Vendredi de : 9h à 12h15

